

Classe par classe, heure par heure, revendiquons le rétablissement des postes et des moyens supprimés auprès du DASEN !

Le Comité Technique Spécial Départemental (CTSD) préparant la rentrée de septembre vient de se dérouler en 3 actes. Le SNFOLC 13, avec sa fédération la FNEC-FP-FO 13, en donne le compte rendu chiffré au verso. Le Directeur Académique des Services de l'Éducation Nationale (DASEN) a présenté et a réparti entre établissements la dotation octroyée par le Recteur :

- La saignée dans l'Éducation prioritaire se poursuit ;
- Les classes sont surchargées, les conditions de travail s'aggravent pour les enseignants et leurs élèves ;
- **Avec une baisse des heures postes et une hausse des Heures Supplémentaires Année (HSA), au delà même de l'inacceptable 2ème HSA obligatoire, ce sont près de 49 postes qui disparaissent ou qui ne sont pas créés !**

La FNEC-FP-FO 13 s'est opposée à cette dotation indigente qui a été refusée à l'unanimité des délégués du personnel. Ses représentants sont intervenus en défense de tous les établissements qui l'avaient saisie.



FO
HSA CONTRE HEURES POSTES
DAG: LA GRANDE LESSIVE

Désormais, les dotations sont débattues dans les établissements au sein des CA. Rien n'y est figé : la DGH peut être abondée, des HSA peuvent être converties en heures postes, des classes peuvent être créées ainsi que les postes nécessaires.

Organisons le rapport de force dans les établissements !

Le SNFOLC 13 appelle les collègues à se réunir dans leurs établissements avec leurs sections syndicales pour exiger du DASEN le maintien des heures d'enseignement et des postes !

Le SNFOLC 13 appuiera et soutiendra toutes les démarches des collègues en ce sens, y compris la grève !

La FNEC-FP-FO 13 a soumis au CTSD du 1er février les vœux suivants qui seront des points d'appui pour récupérer nos moyens :

Vœu n° 1 : « Les représentants syndicaux siégeant au CTSD, considérant la hausse importante des effectifs scolaires dans les collèges du département des Bouches-du-Rhône revendiquent le maintien de toutes les classes prévues à la fermeture : pas un poste en moins, pas une heure en moins, création des postes et des heures nécessaires pour faire face à la hausse des effectifs. »

Vœu adopté : POUR 4 (CGT, FO, SIAES), n'ont pas pris part au vote 6 (UNSA, FSU)

Vœu n° 2 : « Les représentants syndicaux siégeant au CTSD, considérant la hausse importante des effectifs scolaires dans les collèges du département des Bouches-du-Rhône revendiquent une augmentation en conséquence du nombre de postes de CPE et d'AED. »

Vœu adopté à l'unanimité

Le CTSD vient d'être convoqué à trois reprises :

- le jeudi 28 janvier (Groupe de travail avec communication et commentaires des documents concernant la DGH départementale) ;
- le lundi 1er février (CTSD: présentation officielle par l'IA-DASEN, discussions puis vote de la DGH départementale par les organisations syndicales) ;
- le lundi 8 février (CTSD de réexamen après vote unanimement contre par les organisations syndicales de la dotation départementale pour les collèges à la rentrée 2021).

Éléments prévisionnels pour la rentrée 2021 et éléments d'analyse

Comparaison 2020/2021 de la DGH départementale :

	Collège et ULIS	Dont heures postes	Dont HSA	Segpa
2021	96 639,0	88517,0	8122,0	5667,2
2020	96 325,5	88799,0	7526,5	5625,7
Différence	+ 313,5	- 282,0	+ 595,5	+ 41,5
Perte de poste de certifiés :		15,7	33,1	

Nous avons donc l'équivalent de 49 postes d'enseignants certifiés supprimés ou non créés entre la rentrée 2020 et 2021 dans les collèges et ULIS de notre département.

Après analyse, on peut constater que sur les 135 collèges du département, 85 établissements perdent des moyens, pour les autres, les moyens alloués ne sont qu'une simple compensation de la hausse des effectifs.

En Education Prioritaire, plus de la moitié des établissements du département perdent des heures.

Rapport Heures par Élève :

Le rapport H/E est le nombre total d'heures d'enseignement divisé par le nombre total d'élève.

Il est stable par rapport à 2020 (1,20), mais rien ne vient corriger la baisse continue de celui-ci depuis de nombreuses années... et derrière le maintien de ce H/E, il y a surtout l'augmentation de la charge de travail (HSA) comme réponse inacceptable au gel du point d'indice.

Le ratio fixé des HSA est de 8,68 % au niveau départemental alors que l'an dernier, il était de 8,09 %. La charge de travail des collègues est encore en augmentation...

IMP :

1 763 125 en euros en 2021 (contre 1 748 750 en 2020), une hausse dans les établissements qui augmentent leurs effectifs avec mode de calcul identique que l'année précédente (part fixe + part variable selon le nombre d'élèves).

Les effectifs :

82 837 élèves sont prévus pour la rentrée 2021 dans les collèges du département. D'après les documents du CTA du 22 janvier, cela correspond à une montée des effectifs de 728 en collège.

Si les postes sont en baisse, les effectifs sont en hausse à l'inverse. La croissance se poursuit donc après les 1200 élèves de plus de 2020 et les 1600 supplémentaires de 2019 (chiffres CTA). De quoi construire 5 à 6 établissements nouveaux !

Pour le SNFOLC 13, cette DGH est inacceptable !

Le SNFOLC 13 appelle les collègues à se réunir dans les établissements : classe par classe, heure par heure, revendiquons le rétablissement des postes et des moyens supprimés auprès du DASEN !

Le SNFOLC 13 soutiendra et appuiera toutes les démarches en ce sens, y compris la grève !